

POM 65 2017.POM.515

Déclarations de planification

Version 3

Le 11.06.2019 / baa

Examen des effectifs de la police cantonale. Rapport du Conseil-exécutif en réponse à la motion 138-2016 Wüthrich (Huttwil, PS)

Auteur-e-s	Proposition		+	-
			++	--
CSéc (Veglio)	1.	Les heures supplémentaires du personnel de la Police cantonale seront réduites par compensation en corrélation avec une augmentation des effectifs.	+	
CSéc (Veglio)	2.	Pour développer la gestion des menaces, le canton de Berne approfondira les bases qui montrent concrètement comment procéder et indiquent les ressources en personnel nécessaires pour ce faire.	+	
CSéc (Veglio)	3.	Le canton poussera la réflexion sur le sous-domaine cybercriminalité / cyberrisques, le cas échéant avec d'autres cantons, et clarifiera la situation, les tâches du canton ainsi que les interfaces et la délimitation des compétences avec la Confédération. Il décrira la manière de procéder et indiquera les ressources en personnel nécessaires (spécialistes de la prévention, informaticien-ne-s, pédagogues, etc.).	+	

CSéc (Veglio)	4.	Les conditions d'engagement des collaborateurs et collaboratrices au bénéfice d'une formation de policier seront aménagées de façon à ce que la Police cantonale bernoise ne soit pas désavantagée par rapport aux corps de police de cantons limitrophes lorsqu'elle recrute des policiers et des policières. A cet égard, le Conseil-exécutif tiendra compte de la situation financière et des conditions générales d'engagement du personnel cantonal.	+	
CSéc (Veglio)	5.	Une fois la première étape terminée, une évaluation aura lieu et les effectifs de la police seront examinés. Le résultat sera présenté au Grand Conseil avant le crédit pour la deuxième étape.	+	
CSéc (Veglio)	6.	La POM informera périodiquement la CSéc de l'avancement de la mise en œuvre de la première étape.	+	
Knutti (UDC)	7.	L'augmentation des effectifs doit être utilisée de manière ciblée pour la lutte contre la criminalité et la compensation des heures supplémentaires, et non à d'autres fins comme le renforcement des contrôles routiers et la surveillance radar.	+	
Kullmann (UDF) Riesen (PS-JS-PSA) Graber (UDC) Beutler (PEV)	8.	L'augmentation des effectifs doit également servir de manière prioritaire à la lutte contre la pédocriminalité, la traite d'êtres humains et le trafic de migrant-e-s.		--